Le journal communal
de Commugny

Avril 2023
003

Au sommaire de cette édition

- Les services municipaux - La bourse
- Le grand sujet - Plan Energie et Climat Communal
- Portrait - Plein phare sur le Projet LIFT

commugnycation

crédit: Lalita Rochanakorn

Horaire d'ouverture de l'administration communale

Lundi	08:30 - 11:30
	14:00 - 17:00
Mardi	07:30 - 11:30
Mercredi	08:30 - 11:30
Jeudi	07:30 - 11:30
Vendredi	FERMÉ

Horaire de la déchetterie

Lundi	Matin FERMÉ
	14:00 - 19:00
Mardi	09:00 - 12:00
	14:00 - 18:00
Mercredi	09:00 - 12:00
	14:00 - 18:00
Jeudi	09:00 - 12:00
	14:00 - 18:00
Vendredi	Matin FERMÉ
	14:00 - 19:00
Samedi	09:00 - 18h00

Route de Coppet 10
1291 Commugny
admin@commugny.ch
022 566 67 01

Quoi de neuf?

La parole aux jeunes!

Le 3 février dernier, les jeunes de Terre Sainte ont eu l'occasion de s'exprimer à travers un Forum organisé par les communes et M. Siro Balestra, travailleur social de proximité. Une trentaine de jeunes se sont ainsi retrouvés à la Baraka, le centre de jeunes de Commugny, entre ateliers et discussions avec des élus locaux. Le sport était une des principales préoccupations énoncées: l'atelier sur les infrastructures mené par M. Laurent Kilchherr, Municipal à Founex, a vu son cahier se remplir de propositions autour de ce thème. La mobilité a été évoquée également, encouragé par la présence de M. Gérard Produit, Syndic de Coppet et responsable politique de la mobilité pour Région Nyon. Mais au-delà de ces ateliers, on peut saluer les échanges entre jeunes eux-mêmes. Certains déjà engagés dans des projets ont pu encourager leurs pairs à faire de même, en leur donnant quelques indications sur les marches à suivre, et leur faisant part de résultats concrets. Retenons de ce forum que nos jeunes ont des idées: encadrés et encouragés, ils répondent présents à la vie locale. Nous espérons désormais que quelques-uns se jetteront à l'eau et oseront l'aventure pour faire vivre leurs idées, soutenus par une région de Terre Sainte propice à les accueillir.

La soirée en chiffres

42 *jeunes et* ***12*** *adultes présents.*
16 *la moyenne d'âge des jeunes.*
7 *tables thématiques et*
2.5 *heures d'échanges.*

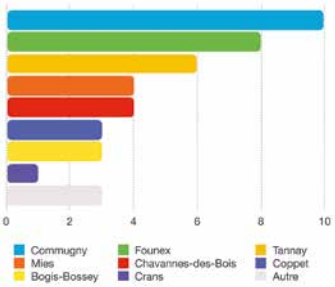

Infographie Espace Prévention

Un projet pour les autres

Connaissez-vous l'association Suspend'us?

Un de nos anciens jeunes Commugnans, M. Grégory Cerutti, nous a fait part de son implication dans cette association. Grâce à une plateforme web dédiée, les personnes en situation de précarité ont accès à des biens et services gratuits chez des commerçants de la région. Le principe est simple. Chaque donateur est libre de choisir le montant et le commerce partenaire dans lequel il souhaite faire un don «Suspend'us». Le don devient alors disponible pour les personnes en situation de précarité chez ce commerçant et pour la prestation de leur choix. Un moyen utile et généreux de renforcer les liens solidaires locaux! Commerçants, donateurs ou en situation précaire, n'hésitez pas à vous renseigner sur www.suspend-us.com.

ms / gc

Les services municipaux – La bourse

Ce terme particulier de « boursier.ère » est propre aux cantons de Vaud et Fribourg ! Il désigne avec précision la personne en charge des finances d'une commune.

Directement rattachée à la Municipalité, notre boursière communale, Mme Natacha Riccio, a repris les activités inhérentes à cette fonction depuis 2019. Auparavant ces tâches étaient externalisées. Depuis le 1er août 2022, Mme Viviane Séchaud, Préposée au Contrôle des habitants depuis de nombreuses années, a augmenté son taux d'activité pour amener du soutien à la boursière communale dans une partie des tâches journalières.

En interne, le rôle de la boursière comprend le calcul et versement des salaires ; cela nécessite des connaissances pointues dans différents domaines comme les assurances sociales (AVS, AI, allocations familiales…), la caisse de pension ou la taxation à la source et une discrétion à toute épreuve ! Les évènements de la vie chez nos employés, comme des accidents ou des maladies, vont aussi impacter son travail via de nombreux ajustements et décomptes divers.

C'est plus de mille factures fournisseurs par an à traiter, et plus de trois mille factures émises par la Commune

Mais les activités régulières qui composent le quotidien de Mmes Riccio et Séchaud sont essentiellement la facturation et la perception de différentes taxes et redevances. Cela implique une collaboration étroite avec les autres services comme le contrôle des habitants ou le service technique. Les factures fournisseurs et le contrôle des paiements débiteurs représentent un volume de travail important. Ce sont plus de mille factures fournisseurs par an à traiter et plus de trois mille factures émises par la Commune, des taxes déchets aux actes administratifs divers, à contrôler et comptabiliser ainsi qu'un nécessaire suivi des contentieux.

Chaque année, à partir du mois de septembre, la période des budgets, comptes et bouclements « remet de l'animation dans le travail », plaisante Mme Riccio. L'important volume de chiffres à réunir, analyser et synthétiser ajoute une grande accélération à un quotidien déjà bien rempli.

En effet, directement liée au Municipal des finances M. Wohlschlag (le Syndic qui tient la double fonction), Mme Riccio participe directement à la rédaction du budget. Chaque Municipal est responsable d'un dicastère et lui transmet un budget prévisionnel pour l'année à venir qu'elle est chargée de formaliser. Ce document servira à la rédaction du préavis qui sera présenté au Conseil communal pour approbation. L'arrêté d'imposition communal passe aussi entre ses mains pour les premières recommandations et la rédaction, avant de suivre le même parcours que le préavis au Conseil communal.

Le Règlement vaudois sur la comptabilité des communes (RCCom) mentionne que les comptes doivent être bouclés au 15 avril de chaque année au plus tard.

Ainsi, après la préparation du budget vient directement le moment de terminer l'exercice comptable. Mme Riccio contrôle l'ensemble des données chiffrées permettant de vérifier l'équilibre budgétaire et la justesse du bilan. Après les ultimes écritures d'ajustement de fin d'exercice, elle clôture les comptes. Les écritures sont définitivement terminées. Elle présente ses conclusions à la Municipalité et ces documents seront ensuite respectivement présentés au Conseil communal et à la Préfecture en juin et juillet puis appuyés par un rapport de gestion. La responsabilité des comptes est partagée entre la boursière et la Municipalité !

Natacha Riccio et Viviane Séchaud

Engagée dans tous les aspects financiers de la Commune, la boursière tient également à jour le plan d'investissement communal. Ce plan quinquennal établi à chaque début de législature contient toutes les dépenses prévisionnelles dépassant les CHF 50'000. Ces investissements font ou feront par conséquent l'objet de préavis, comme cela a été le cas pour la réfection du carrefour de la route de l'Eglise – route de Founex. Ce plan est actualisé chaque année au moment des budgets, pour être présenté au Conseil communal.

Investie dans son rôle et animée d'une grande passion pour son métier, Mme Riccio souligne le côté fort d'un travail dans une petite structure. Très indépendante dans ses tâches, elle aime particulièrement le fait de tout maîtriser de A à Z, même si cela implique de lourdes responsabilités !

ms

Actualités

Récupérez votre acte d'origine !

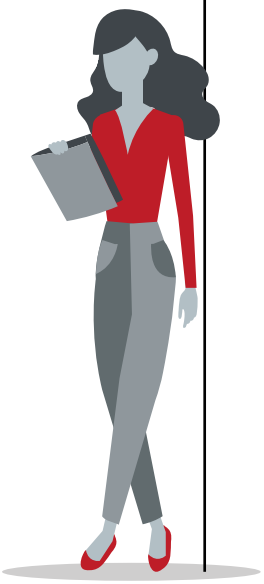

Chaque citoyen suisse est susceptible d'avoir besoin de son acte d'origine lors de certaines démarches officielles. Autrefois, ce justificatif était indispensable à l'enregistrement des arrivants dans une nouvelle localité et l'administration communale le conservait le temps de la résidence.

Aujourd'hui, l'informatique a pris le relais sur la majorité des procédures papiers, et dans le Canton de Vaud ce document n'est plus nécessaire lors d'un déménagement. Il reste toutefois un acte original unique, dont vous pouvez avoir besoin à d'autres occasions ou dans d'autres cantons, et qui vous appartient.

Suite à cette transition vers l'informatique, la Commune n'a plus de raison de conserver ces originaux et souhaite les restituer à leurs propriétaires.

Si vous êtes arrivés à Commugny avant l'an 2000, votre acte est peut-être encore en notre possession. N'hésitez pas à nous contacter à controle.habitants@commugny.ch afin de vérifier si vous êtes concernés, et d'organiser sa reprise.

ms

Rappel aux règlements

L'utilisation du Parc Marguerite

Depuis 2018, le parc public de Commugny accueille petits et grands pour des moments de détente. Afin de rappeler à chacun les bonnes pratiques à respecter, des panneaux ont été posés : cet espace public est soumis au Règlement de Police communal en ce qui concerne le bruit (art. 43) : diffusion de musique, jeux et bruits de toutes natures sont interdits après 22h. Nos amis les chiens ne sont pas autorisés à s'ébattre dans le parc, en laisse ou non. Pour la sécurité, les vélos et vélomoteurs sont bien entendu à laisser à l'entrée du parc. Finalement, nous rappelons que les enfants restent sous l'entière surveillance de leurs parents et nous remercions tout à chacun d'utiliser les poubelles ou de ramasser ses éventuels déchets.

Les votations

Mis en place il y bientôt une vingtaine d'années dans le Canton de Vaud, le vote par correspondance représente aujourd'hui la plus grande partie des voix exprimées dans la Commune. Le système permet de remettre votre bulletin sans vous rendre au bureau de vote. Toutefois, nous rappelons à tous que **les votes envoyés par la poste doivent obligatoirement être affranchis**. Seules les enveloppes déposées par vos soins directement dans la boîte aux lettres communale dédiée à cet effet sont exemptées de l'affranchissement.

ms

Le Conseil communal

L'activité du Conseil communal a été intense durant les derniers mois. Il s'est penché sur plusieurs sujets importants : projet d'étude sur la fusion des communes, rédaction du nouveau règlement communal, élaboration des indemnités du Conseil, achat de véhicule pour la voirie, installations électriques dans les écoles. Ces sujets nécessitent de nombreuses réunions des commissions et une analyse détaillée des enjeux pour chaque sujet, avec la rédaction d'un rapport pour la séance du Conseil. Les informations contenues dans les rapports permettent d'avoir des débats animés et constructifs avec toujours comme objectif d'apporter des améliorations dans divers domaines en faveur des habitants de la Commune.

Les séances du Conseil communal sont publiques. Dorénavant, tous les documents concernant la séance suivante seront disponibles sur www.commugny.ch, onglet « autorités / Conseil communal » environ une semaine avant la séance. La convocation avec l'ordre du jour est placée dans « prochaines séances », les préavis à traiter sous « documents du conseil ». Nous vous invitons vivement à les consulter et à assister aux séances pour être informés des développements en cours.

Votations du 18 juin 2023

Les dimanches de votations, un apéritif vous est offert devant le local de vote (face à la maison de Commune). Des représentants du Conseil communal se réjouissent de vous rencontrer en partageant le verre de l'amitié, pour un moment d'échange en toute convivialité.
Rendez-vous dimanche 18 juin 2023 de 10h à 11h.

Séance du 12 décembre 2022

Préavis municipal 13/2022 concernant le budget 2023
Le préavis municipal est approuvé à l'unanimité.

Séance du 8 mars 2023

Préavis 01/2023 pour l'étude d'un projet de fusion des huit communes de la région de Terre Sainte et son financement
Le préavis municipal est approuvé à 29 voix pour, 8 contre et 1 abstention. Le vote a eu lieu au bulletin secret.

Préavis 02/2023 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 61'600.00 TTC pour le financement du câblage et de l'adaptation des installations électriques dans 11 salles de classe de l'école de Commugny afin de permettre l'installation des ANF (Affichage Numérique Frontal)
Le préavis municipal est approuvé à l'unanimité.

Préavis 03/2023 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 1'768'800.00 TTC pour financer le réaménagement de la Vy-des-Mores – modération de trafic – mobilité douce
Le préavis municipal a été retiré.

Préavis 04/2023 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 60'200.00 TTC pour l'achat d'un deuxième transporteur électrique pour le service communal voirie et espaces verts
Le préavis municipal est approuvé à l'unanimité.

Préavis 05/2023 relatif aux traitements, indemnités, vacations et frais du Conseil communal
L'amendement proposé par la Commission des finances est accepté à 29 voix pour, 6 contre et 3 abstentions : le tarif de la séance de commission est de CHF 80.00 pour le responsable de séance et de CHF 60.00 pour le conseiller.
Le préavis municipal amendé est approuvé à 37 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

lw / cw

C'est arrivé à Commugny

En vrac : Coup de balai, Le Père Noël, le repas de Noël des Aînés, l'hôtel à insectes, les jeunes de la Baraka à la déchetterie, le forum des jeunes.

Portrait

Plein phare sur le Projet LIFT

Rencontre avec Mme Véronique Lorenzini, coordinatrice LIFT engagée au service des jeunes et de la collectivité de Terre Sainte

Plus d'informations sur :
www.projet-lift.ch
Vero.lorenzini@bluewin.ch
079 122 23 75

Il s'agit d'un projet d'envergure nationale, qui a pour but de mettre en relation des élèves et des entreprises.

Véronique Lorenzini, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
J'habite Terre Sainte depuis 1996 et Mies depuis 2021. J'ai un parcours un peu atypique : après une licence en sciences politiques, j'ai poursuivi ma carrière avec de la gestion de fortune chez UBS, puis j'y ai été responsable de formation.

Quand j'ai eu mes enfants, j'ai levé un peu le pied du monde professionnel, tout en restant très active dans le domaine associatif. Je me suis notamment engagée dans l'Association des Parents d'Elèves de Terre Sainte durant de nombreuses années et j'ai été élue il y a 10 ans au Conseil d'Etablissement Scolaire de Terre Sainte (CESCOT) auquel je siège toujours. Lorsque j'ai eu connaissance du projet LIFT, cela m'a semblé une évidence de présenter ce projet au CESCOT. Le hasard de la vie a voulu que la responsable LIFT pour la Suisse Romande de l'époque soit enceinte et me propose de la seconder dans son rôle au sein de l'association « mère » à Berne, sur le plan national ! J'y ai œuvré pendant 8 ans, en tant que coordinatrice du projet LIFT pour l'ouest vaudois et Genève.

Parlez-nous du projet LIFT....
Il s'agit d'un projet d'envergure nationale, qui a pour but de mettre en relation des élèves et des entreprises, via des périodes de stages extra-scolaires, répartis sur deux ans. On cherche à valoriser la filière de l'apprentissage et on encourage les jeunes à découvrir les codes du monde des adultes, dans un cadre bienveillant, pour faciliter le passage de l'école au monde du travail. C'est environ 350 écoles à travers la Suisse qui participent au projet. L'idée est d'offrir une découverte du monde professionnel « clés en mains » aux élèves identifiés, avec un suivi de qualité et constant. Dans le cadre de modules d'accompagnement donnés par l'école, les élèves sont préparés et peuvent débriefer de leurs expériences. Cela leur permet d'aller à la recherche de leur propre projet d'avenir.

Qui sont les jeunes du projet LIFT ?
Tous les jeunes qui participent au projet le font sur la base du volontariat. Un travail en amont est effectué par les professeurs et le Doyen de l'établissement scolaire, lors de la 9ème année. Certains élèves sont en période de flou ou d'indécision, parfois accentuée par un décalage de langue ou de culture, mais les raisons de participer à LIFT peuvent être multiples !

Ce ne sont pas pour autant des élèves en décrochage scolaire. Les stages se déroulent sur quatre périodes de trois mois, sur la 10ème et 11ème année scolaire. Cela nécessite un investissement complet et sérieux de la part de l'élève. Mais le jeu en vaut la chandelle, le projet sera pour eux une sorte de tremplin, un sérieux coup de pouce pour y voir plus clair dans leur avenir professionnel et se construire un choix de formation cohérent avec leur ressenti.

Tous les jeunes qui participent au projet le font sur la base du volontariat.

Comment décririez-vous votre rôle dans ce projet ?
Beaucoup de coordination ! Aujourd'hui c'est directement au sein de l'établissement des Rojalets que je consacre du temps au projet. Une partie de la tâche consiste à trouver des entreprises partenaires. Comme il s'agit d'une activité extra-scolaire, les jeunes seront reçus souvent le mercredi après-midi, ou après les cours en 2ème partie de journée. Ils doivent participer à des tâches concrètes, ce n'est pas un stage d'observation. Actuellement il y a entre 20 et 30 entreprises disponibles, et un soutien précieux de la part des communes de Terre Sainte ! Un tournus se fait pour chaque période de stage : ainsi les quelques 12 jeunes participants actuellement vont chacun effectuer leur stage dans quatre entreprises différentes sur deux ans. A chaque stage un contrat est signé entre les parties.

Quels sont les avantages pour les jeunes, et pour les entreprises ?
Participer à ce projet est une vraie opportunité : cela leur permet de découvrir les codes du monde du travail, du monde des « adultes ». Si l'on sait qu'environ 30% des apprentis cassent leur contrat de travail la première année, les stages permettent de prévenir certaines désillusions. Par exemple de savoir ce à quoi ils doivent s'attendre, tel qu'écouter des consignes ou effectuer du travail parfois répétitif. La mise en pratique de savoirs très « scolaires » à leurs yeux devient plus réelle, pragmatique, tout en restant accessible. La curiosité et l'ouverture d'esprit sont primordiales ! On va chercher à mettre en valeur le jeune, souligner sa persévérance ou sa curiosité. Du côté de l'entreprise, c'est une mise en valeur d'un savoir, d'un quotidien, et pas seulement d'une filière de formation. C'est aussi une manière de s'engager socialement pour les jeunes de leur région.

Un conseil pour les jeunes intéressés par le projet ?
De manière générale, nous encourageons les adolescents à l'ouverture d'esprit et à la découverte. Les expériences montrent que les ressentis des deux parties sont exprimés sur des registres souvent très différents. Là où l'adulte n'a pas forcément perçu un fort enthousiasme, le jeune lui nous fait part d'un grand intérêt. Alors le conseil serait d'oser, oser montrer sa curiosité, oser montrer son intérêt, s'exprimer !

Vous avez de nombreux défis à relever, quels sont les principaux ?
La coordination et l'adaptabilité sont de mises en permanence. Il faut convaincre les entreprises de jouer le jeu et les inciter à collaborer sur le long terme, être aussi à l'écoute de leurs contraintes. Les jeunes ont parfois des souhaits de stage précis. Le but étant la découverte, le placement ne se fait pas pour autant sur leur choix. En marge de ça, chacun doit faire preuve d'adaptation. Les impératifs d'horaires ou de sécurité par exemple ne peuvent pas être ignorés. L'élève doit comprendre pleinement son engagement et accepter les contraintes liées au projet.

Quel est le moment le plus gratifiant que vous ayez vécu grâce à LIFT ?
Une satisfaction globale est d'avoir des entreprises qui nous suivent de longue date. C'est pour nous la preuve d'une démarche dont l'intérêt est reconnu. La Pharmacie de Coppet fait partie de nos fidèles. L'enfant d'une employée a participé à LIFT. La mère, convaincue par l'expérience faite par son fils, a elle-même fait introduire et soutenu le projet au sein de la pharmacie ! Quelle belle reconnaissance pour nous.

Avez-vous une anecdote amusante ou touchante à raconter ?
A l'EMS de La Clairière à Mies, une jeune fille avait participé au projet. Cela s'est si bien passé que lors de la publication de l'annonce de leur recherche d'apprentis, l'établissement nous a recontacté pour que nous incitions vivement cette jeune fille à postuler ! Lors d'un entretien avec le père de la jeune fille, il est apparu que sa sœur cherchait également une formation. Finalement, les deux sœurs ont été engagées comme apprenties dans des secteurs différents de l'entreprise !

Quels sont les échos, positifs ou négatifs, que vous avez du projet LIFT ?
Les retours sont excellents de part et d'autre. Les professeurs sont quasi unanimes à voir les élèves participants s'épanouir et gagner en assurance. Leurs échanges avec l'adulte deviennent plus francs, plus sereins. Du côté des jeunes, la valorisation de leur engagement et de leur présence est un grand bienfait. Ce sont parfois les premiers étonnés de découvrir que la réalité d'un métier n'est pas celle qu'ils attendaient et inversement de se prendre d'intérêt pour une piste totalement inattendue, voir boudée ! De manière générale les parents sont reconnaissants. Le projet permet d'aider l'entier du noyau familial à décanter une situation parfois stressante sur les futurs choix de formation de l'adolescent.

Le projet LIFT ….à Commugny
La Commune participe au projet LIFT depuis récemment, soit l'automne 2022. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Daniel, puis actuellement Tiziano depuis cette adhésion au projet. Les jeunes sont reçus le mercredi après-midi et font le tour de différents services sur les trois mois. Ainsi, les secteurs de la voirie, conciergerie et déchetterie consacrent du temps à ce partage social et professionnel !

ms

Le grand sujet

Plan Energie et Climat Communal

La Municipalité a décidé de lancer *un plan énergie et climat communal (PECC)* afin de donner un cadre public clair à ses actions et faciliter le déploiement de ces dernières qui seront définies dans le plan. Ce plan se dessine dans le cadre d'un programme de soutien découlant du Plan Climat Vaudois qui met à disposition des communes un appui technique et financier de la part du Canton dans son élaboration.

La Suisse a pris des engagements ambitieux à l'horizon 2030 avec une réduction de moitié des émissions à effet de serre par rapport au niveau de 1990. Afin d'accélérer cette transition il est essentiel que les communes et ses habitants puissent agir de concert et de manière coordonnées pour poursuivre cet objectif.

La commune de Commugny avait déjà effectué, il y a une dizaine d'années, un travail important de préparation dans le cadre du *concept énergétique des communes vaudoises* avec une analyse poussée des besoins énergétiques communaux, ainsi que ceux des bâtiments communaux. La Municipalité a ainsi en main des données très complètes sur les besoins de rénovation au niveau de nos infrastructures (chauffage et rénovation thermique des bâtiments). Il est bien entendu que la Municipalité a déjà pris les devants en lançant un programme de rénovation et n'attendra pas l'adoption du PECC pour avancer rapidement sur les actions en faveur du climat qui ont déjà été définies.

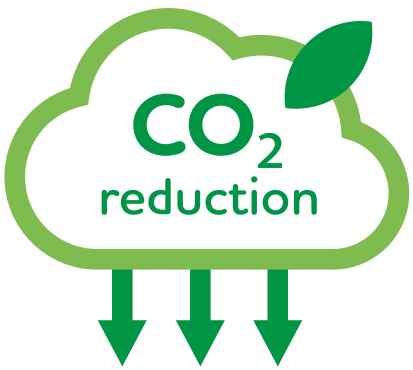

Comment élabore-t-on un PECC et pourquoi ?

Le programme du PECC propose une palette d'outils pratiques mis à disposition des communes vaudoises : modèle de plan, catalogues de fiches définissant des **actions** etc.. En pratique il s'agit de s'engager dans une démarche participative pour définir un plan concret contenant des actions à réaliser. Ce plan pourra permettra de servir de **fil conducteur** aux actions communales en matière d'énergie et de climat et ce pour les quatre prochaines années.

La démarche PECC comprend comme principales étapes :

- **Phase 1:** réalisation d'un diagnostic communal (état des lieux général, tant au niveau des émissions de gaz à effets de serre, mesures déjà prises, projets en cours, etc.)
- **Phase 2:** élaboration de la vision de la Commune (fixer les objectifs et les premières orientations d'action)
- **Phase 3:** mise en place d'un plan d'actions (choix et priorisation des actions à mettre en œuvre, détermination du budget et calendrier d'application)
- **Phase 4:** suivi de la mise en œuvre des actions choisies – sur trois ans.

La démarche participative

La transition énergétique et climatique, plus largement la durabilité, concernent tout un chacun. Les actions du PECC doivent ainsi être définies afin de favoriser la participation et l'engagement de la population, d'associations et d'entreprises locales. La démarche participative est ainsi placée au centre de l'élaboration de ce plan.

Lors de la première année, l'implication de la population sera sollicitée dans les différentes phases. Tout d'abord sera organisée une séance d'information publique sur le PECC à laquelle sera conviée la population.

Ensuite, lorsque le diagnostic sera terminé et les objectifs et actions seront mieux définis, **un atelier participatif** sera organisé lors duquel la Municipalité présentera les actions et les citoyens pourront alors être partie prenante dans l'élaboration et la réalisation de ces actions.

cl

Calendrier

La Municipalité prévoit la finalisation du plan pour la fin de l'année 2023 et la réalisation des actions sur les années 2024-2026.

Pour mieux comprendre le PECC :

https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc

Pour mieux se préparer, catalogue de Fiches :

https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc/catalogue-de-fiches-dactions

Agenda

26-28 avril 2023: «L'embarras du choix», Théâtre de Terre Sainte
11 mai 2023: Séance publique d'information «choc électrique»
24 mai 2023: Accueil des nouveaux habitants
7 juin 2023: Sortie des aînés de Commugny
1er août 2023: Fête nationale

N'oubliez pas de consulter notre site www.commugny.ch rubrique Agenda.

Vous organisez une manifestation sur Commugny et vous souhaitez la voir apparaitre dans l'agenda communal? envoyez-nous l'information sur media@commugny.ch

Commugny pratique

Comment joindre les élus?

Pour tout contact (question ou remarque) avec les membres de la Municipalité, nous vous remercions de bien vouloir contacter le Greffe municipal, par courriel à: admin@commugny.ch

Comment joindre les différents services communaux?

Vous trouverez sur www.commugny.ch une liste du personnel communal et les coordonnées de chaque service!

A noter

La maison de commune et l'ensemble des services communaux sont ouverts toute l'année. Les seules exceptions sont le vendredi du pont de l'ascension (19 mai 2023) et la semaine entre Noël et nouvel-An.

L'info utile

La location de salle(s)

La Commune dispose de trois espaces communaux disponible à la location. Il s'agit de la salle Genoud, la salle Meier et du foyer de la salle de gym. Avant toute demande de réservation, assurez-vous de sa disponibilité auprès de admin@commugny.ch. Afin de formaliser votre demande de location, vous devrez remplir le formulaire en ligne que vous trouverez sur www.commungny.ch/location-salles ou QR CODE, avec l'ensemble des informations nécessaires (tarifs et directives).

A noter que les locations en semaine sont destinées aux occupations régulières et récurrentes, et que les périodes de vacances scolaires sont réservées en priorité à l'entretien des bâtiments. Finalement, une autorisation cantonale (POCAMA) pourra vous être demandée suivant le type de manifestation prévue.